

Tri'mestriel

Le magazine d'informations du
www.sietrem.fr

Octobre 2024 #09



DÉCHETTERIES

La signalétique
fait peau neuve

Plus d'infos
page 6



**Stop aux erreurs
de tri - P. 4/5**



**Déploiement des dispositifs
de tri des biodéchets - P. 8**



**Zoom sur la ressourcerie
de Torcy - P. 11**

Un syndicat dynamique et innovant

L'été n'a pas été de tout repos pour les équipes du SIETREM ! Je tiens à féliciter les agents du syndicat et les personnels de collecte qui ont œuvré pour adapter les tournées des bennes dans les communes concernées par les Jeux Olympiques. Ce n'était pourtant pas une mince affaire ! La continuité du service public a pu être assurée grâce à la mobilisation de tous.

Cette rentrée a débuté avec la distribution des cahiers de l'éco-citoyen, à laquelle j'ai eu plaisir de participer. Au total, près de 4 600 enfants de CM1 ont reçu ce support ludique qui renferme de précieux conseils pour préserver notre planète. La communication et les actions de pédagogie sont une priorité pour notre syndicat. J'en veux pour preuve la première participation du SIETREM aux journées européennes du patrimoine qui a permis à environ 150 personnes de découvrir notre centre de tri à la pointe de la technologie. Pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire, rendez-vous lors des prochaines visites prévues les 30 octobre et 13 novembre 2024. Pensez à réserver votre place sur le site sietrem.fr.

Mi-septembre, mon équipe et moi-même avons participé à l'inauguration du raccordement du réseau de chaleur à l'Unité de Valorisation Énergétique de Saint-Thibault-des-Vignes. Ce projet de territoire a pu voir le jour grâce à la détermination des élus du SIETREM et de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Il sera alimenté grâce à la chaleur récupérée lors de la combustion des déchets ménagers. Dans un premier temps, ce sont 3 800 logements et plusieurs bâtiments publics qui bénéficieront de cette énergie locale et renouvelable.

Autre sujet qui me tient particulièrement à cœur : le développement et le renforcement des partenariats avec les syndicats voisins. Nos liens étroits nous permettent de rayonner au-delà de notre propre territoire, de résonner à l'échelle d'un périmètre plus large pour mutualiser nos équipements et tendre vers un modèle économique et environnemental plus vertueux. Concrètement, cela se traduit par la signature de conventions permettant au SIETREM d'optimiser ses installations et aux collectivités voisines qui ne disposent pas de sites adaptés de faire traiter leurs déchets localement.

Le SIETREM mène de nombreuses actions pour sensibiliser au maximum ses habitants à la bonne gestion des déchets.

Enfin, je vous annonce que le SIETREM expérimente actuellement un nouveau dispositif d'intelligence artificielle qui permet de détecter les erreurs de tri grâce à des caméras installées sur certaines bennes de collecte. Grâce à cet outil innovant, une sensibilisation ciblée pourra

être menée par les éco-agents du syndicat afin d'améliorer les performances de tri ■



Christian ROBACHE

Christian ROBACHE
Président du SIETREM,
Vice-Président du
Département de Seine-et-Marne,
Maire de Montévrain

Trimestriel #9 - Octobre 2024

Directeur de la publication : Christian ROBACHE
Directeur délégué : Benoît BREYSSSE
Pilotage, rédaction : Service communication du SIETREM
Conception, réalisation : Studio V.Graph
Impression : Roto France. Impression sur papier recyclé

Je ne jette pas, je trie.

0 800 770 061

Service & appel
gratuits

www.sietrem.fr
info@sietrem.fr





Opération cahiers de l'éco citoyen

Eco-responsable dès le plus jeune âge !

Comme chaque année à la rentrée de septembre, Christian ROBACHE, Président du SIETREM et son équipe ont été heureux d'offrir les « cahiers de l'éco-citoyen » aux enfants des classes de CM1.

Grâce aux nombreuses astuces et aux explications ludiques et pédagogiques contenues dans ce document, les écoliers pourront comprendre l'intérêt de la lutte contre le gaspillage et l'importance de la réduction des déchets, du tri et du recyclage.

Au total, 4 600 cahiers ont été distribués dans plus de 110 écoles situées sur l'ensemble du territoire du SIETREM ■

Animation

Apprendre tout en s'amusant !



Afin de proposer aux habitants du territoire du SIETREM un contenu ludique et pédagogique des plus adaptés, les équipes du syndicat renouvellent régulièrement leurs animations. C'est ainsi qu'un nouveau jeu sur la thématique du tri des déchets a été imaginé par les éco-agents afin de plaire aux petits comme aux grands. Son nom ? « Le tri au but » ! Sur le même principe que les autres jeux « basket tri » et « tri à l'arc », également fabriqués en interne, les habitants doivent répondre à une question sur le bon geste de tri en tirant vers le but et en visant le mode de traitement approprié ■

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
L'ESSENTIEL 2023

SIETREM
Syndicat marse pour l'Élevement et le Traitement des Résidus Ménagers

Rapport d'activité

Retrouvez les chiffres clés et les événements phares de l'année 2023 dans le rapport d'activité disponible sur le site internet sietrem.fr.

Journée du patrimoine

Quand le geste de tri prend tout son sens...



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le SIETREM a organisé des visites de son centre de tri samedi 21 septembre. A cette occasion, les habitants ont pu découvrir cet équipement à la pointe de la technologie, comprendre son fonctionnement et l'intérêt du respect des consignes de tri. « Lorsque nous ouvrons les portes de cette usine aux visiteurs, ils voient de leurs propres yeux l'importance de bien gérer leurs emballages, de produire moins de déchets et de mieux trier. Cela est bien plus concret que tous les discours que l'on peut entendre ! Cette visite pédagogique est très impactante et appréciée des participants qui prennent conscience que chacun a un rôle à jouer pour la préservation de l'environnement » explique Valentine, Eco-agent au SIETREM. Pour rappel, chaque mois, le syndicat vous propose une immersion au sein de cet équipement. Pour vous inscrire à l'une d'entre-elles, rendez-vous sur le site internet sietrem.fr ■

Consignes de tri

Les faux-amis du tri !

Il est rappelé que seuls les emballages sont acceptés dans le bac de tri. Souvent par méconnaissance, certains habitants, qui pensent bien faire, déposent des déchets dans la poubelle jaune alors qu'ils ne sont pas conformes aux consignes de tri. Ce geste qui peut paraître anodin n'est pourtant pas sans conséquence. Cela peut exposer les personnels à un danger (en cas de présence de déchets chimiques par exemple), provoquer des dommages plus ou moins importants sur le procédé de tri (pouvant aller jusqu'à l'incendie), ou souiller l'intégralité du contenu de la benne de collecte sélective empêchant le recyclage de la totalité des autres déchets.

Pour ne plus faire d'erreur, téléchargez l'application « Guide du tri » développée par l'éco-organisme CITEO ■



LES ÉCO-AGENTS DU SIETREM SENSIBILISENT AU QUOTIDIEN LES HABITANTS POUR LEUR EXPLIQUER COMMENT BIEN GÉRER LEURS DÉCHETS



aux erreurs de tri

Voici un récapitulatif des erreurs de tri les plus souvent constatées et la solution qui permet d'évacuer ces déchets dans le respect de l'environnement et des personnels :

PRODUIT	BAC OU EXUTOIRE ADAPTÉ
Vêtements, chaussures, textiles, collants	Revente, don, bornes d'apport volontaire, déchetterie, certains magasins de textile
Bouchons en liège	Ordures ménagères, cheminée/barbecue, certains marchands de vin
Câbles électriques	Déchetterie
Pots de fleurs décoratifs	Revente, don, ou ordures ménagères (seuls les petits godets de rempotage sont à jeter dans le bac de tri)
Nappes en toile cirée	Ordures ménagères
Stylos	Ordures ménagères
Couches-culottes / serviettes hygiéniques, déchets d'hygiène, masques, mouchoirs en papier	Ordures ménagères
Appareils électriques et électroniques	Revendeurs ou déchetterie
Outils de bricolage et de jardin	Déchetterie
Piles, petites batteries	Revendeurs ou déchetterie
Cassettes vidéo	Ordures ménagères
Bâches en plastique	Ordures ménagères ou déchetterie
Pièces métalliques	Déchetterie
Jouets	Revente, don, ou déchetterie
Parapluies	Ordures ménagères ou déchetterie



L'équipe du centre de tri a réalisé une table d'exposition sur laquelle sont présentés les déchets insolites retrouvés sur la chaîne de tri. Ceux-ci sont visibles lors des journées de visite de l'équipement (retrouvez les dates sur le site sietrem.fr) ■

Incroyable mais vrai...



Parmi les diverses choses saugrenues retrouvées au centre de tri : un pare-chocs de voiture ! Celui-ci a été retiré de la chaîne de tri juste à temps par les personnels, sans quoi, cette pièce automobile aurait pu sérieusement endommager les équipements ■

NOUVEAUTÉ !

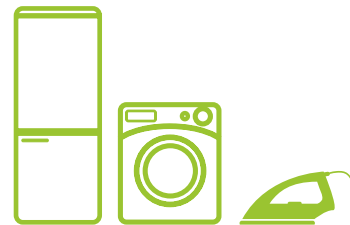
Modernisation de la signalétique des déchetteries

Pour accueillir les usagers dans des conditions optimales, le SIETREM a procédé à la refonte complète de la signalétique présente dans ses 5 déchetteries.

En effet, les précédents panneaux d'informations ainsi que les marquages au sol, dans un état vétuste, ont été remplacés au cours de l'été. De nouveaux supports plus modernes et adaptés aux configurations des différents sites permettent aux habitants de se repérer et de faire le tri des déchets plus facilement ■

DEEE / Déchets chimiques

Apportez vos déchets spécifiques en déchetteries ! EcoLogic



➤ Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

Votre vieille cafetière, votre télévision cassée et votre frigo hors service ne sont pas des déchets ordinaires. Les matériaux qui les composent nécessitent un traitement particulier. Pour cela, déposez-les en déchetterie !

Ils seront collectés et envoyés vers des centres de traitement par l'éco-organisme Ecologic afin que les métaux (or, argent, cuivre...) et les matières non ferreuses (plastiques...) puissent être dépollués avant d'être transformés et réutilisés pour fabriquer de nouveaux objets. Certains de vos appareils ont un taux de valorisation qui peut atteindre les 95 % !

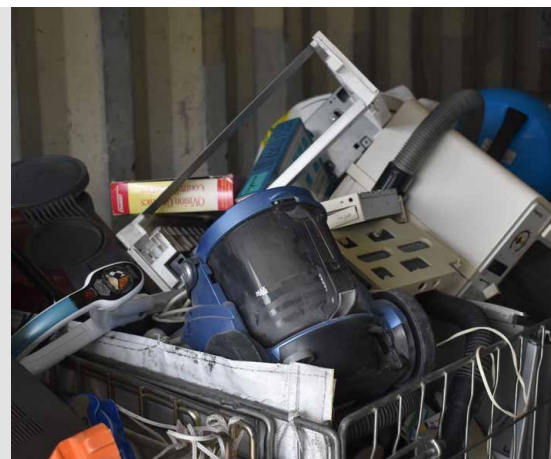
LES PANNEAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS SELON LA
NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE DU SIETREM

PENSEZ-Y !



Avant de jeter l'un de vos équipements, avez-vous pensé à le faire réparer ? Vous pouvez apporter vos appareils électriques et électroniques défectueux, hors garantie, dans un magasin labellisé « Quali Répar » afin de les faire réparer tout en bénéficiant d'une réduction immédiate sur la facture de réparation (de 15 à 50 € selon les appareils).

Pour consulter la liste des objets concernés par le bonus réparation et les professionnels labellisés : <https://www.label-qualirepar.fr/>



► Les déchets chimiques

Le tri des déchets chimiques est essentiel pour protéger notre environnement. Les produits d'entretien dangereux utilisés pour l'entretien de votre maison, de votre véhicule ou de votre jardin... ne doivent jamais être jetés dans les poubelles classiques (notamment pour la sécurité des agents de collecte) ou dans les canalisations afin de ne pas polluer les eaux et les sols. Ils sont à apporter en déchetterie où ils seront collectés et pris en charge par l'éco-organisme EcoDDS, spécialisé dans le traitement et la valorisation de ces substances.

Certains déchets chimiques comme les solvants pourront être régénérés et réutilisés, d'autres seront valorisés en énergie ou éliminés de façon à limiter tout risque pour la santé et l'environnement ■



Si vous n'avez plus l'emballage d'origine de votre déchet, pensez à bien l'identifier en collant une étiquette avec le nom du produit usagé sur le contenant. Cela facilitera l'envoi des déchets chimiques vers la filière la mieux adaptée.

Pour rappel, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques et les déchets chimiques sont à déposer en déchetterie et **ne sont pas acceptés à la collecte des encombrants.**



Grâce à votre geste de tri, vous participez à la préservation des ressources naturelles et assurez la sécurité de tous.



ECO-ORGANISME
À BUT NON LUCRATIF

Tri des biodéchets

Déploiement des dispositifs dès l'automne

Dans le cadre de la loi AGECE, qui impose aux collectivités territoriales de proposer aux habitants un mode de gestion différenciée des déchets alimentaires, le SIETREM a expérimenté plusieurs solutions de tri à la source des biodéchets pendant plus d'un an sur 3 communes de son territoire. Grâce à cette phase de test, le syndicat a conclu que le renforcement du compostage, individuel et collectif, ainsi que l'installation de bornes d'apport volontaire spécifiques sont les modes de gestion les mieux adaptés aux besoins de la population. Ce sont également les solutions les plus pertinentes d'un point de vue environnemental et économique.

► Les communes associées à l'opération

Fort de cette expérience, le SIETREM a fait part de son souhait de déployer le dispositif de tri des biodéchets dans chacune des communes adhérentes. Pour cela, et avec l'appui du syndicat, les Maires et leurs équipes sont invités à définir le nombre de bornes et de composteurs partagés qu'ils souhaitent implanter sur leur territoire et à déterminer les emplacements les mieux adaptés.

► Un séminaire pour présenter le dispositif

A l'initiative de Christian ROBACHE, Président du SIETREM, un séminaire pédagogique destiné aux Maires et à leurs collaborateurs est organisé le 8 octobre. Le syndicat présentera le déploiement des dispositifs préconisés. A cette occasion, Eric SCHLEGEL, Vice-Président du syndicat chargé de la filière biodéchets et Edouard LEROY, Vice-Président chargé des collectes, témoigneront des solutions expérimentées dans les communes de Gournay-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges et Lognes.



► Le déploiement du dispositif débute à Montévrain et Montfermeil

Les communes de Montévrain et Montfermeil se sont montrées particulièrement intéressées par la mise en œuvre du dispositif et ont travaillé pendant l'été sur les lieux d'implantation des matériels.

- Montévrain :

Fin septembre, 13 bornes d'apport volontaire ont été installées à travers la ville. Les emplacements précis sont indiqués sur le site sietrem.fr.

- Montfermeil :

Le SIETREM procède actuellement à l'installation de 9 sites de compostage partagé accessibles à tous les habitants qui pourront y déposer leurs biodéchets. Au moment de la récolte, les Montfermeillois seront invités à récupérer du compost pour amender la terre de leur jardin ou de leurs balconnières. En complément, le syndicat plantera courant octobre 16 bornes d'apport volontaire spécifiques.

Les biodéchets déposés dans ces bornes seront envoyés dans une unité de méthanisation agricole où ils seront valorisés en biogaz ou en fertilisant pour le sol. Les consignes de tri, les lieux d'implantation des composteurs partagés et des bornes dédiées sont indiqués sur le site sietrem.fr tout comme les dates d'inauguration de chaque site de compostage partagé.

Au fur et à mesure des semaines à venir et en fonction des retours des communes, les matériels seront installés à travers tout le territoire afin que tous les habitants puissent trier leurs déchets alimentaires ■

LORSQUE VOUS VENEZ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR, LES ÉQUIPES VOUS LE DÉPOSENT EN KIT DANS VOTRE VOITURE. VOUS POURREZ LE MONTER EN QUELQUES MINUTES UNE FOIS ARRIVÉ À VOTRE DOMICILE.



Les composteurs individuels de nouveau disponibles !

Après plusieurs mois de rupture de stock suite à la pénurie mondiale de bois, le SIETREM est de nouveau en capacité de vous fournir des composteurs !

Réservez le vôtre sur sietrem.fr.



Grands cartons

L'apport volontaire fait un carton !

Suite aux succès des points d'apport volontaire dédiés aux grands cartons, une vingtaine de bornes supplémentaires est en cours d'installation à Montévrain, Montfermeil et Vaires-sur-Marne. Grâce à ce dispositif, environ 100 kilos de carton sont collectés par semaine sur chaque borne.

Ils sont ensuite transformés en de nouveaux emballages.

Pour connaître les emplacements des 63 bornes réparties à travers le territoire du SIETREM, consultez la carte des points d'apport volontaire sur sietrem.fr.



N'HÉSITEZ PAS À DÉPOSER VOS GRANDS CARTONS BIEN VIDÉS, PLIÉS À PLAT OU DÉCOUPÉS, SECS ET NON SOUILLÉS DANS LES BORNES DÉDIÉES.

3 Collecte des encombrants sur rendez-vous nouvelles communes concernées par cette organisation



A partir du 4 novembre 2024, les habitants de Bussy-Saint-Martin, Montfermeil et Vaires-sur-Marne seront invités à prendre rendez-vous pour évacuer leurs déchets encombrants. Pour cela, rien de plus simple :

➤ **Pour les habitations individuelles ou les immeubles de 6 logements au plus : prenez rendez-vous en ligne sur le site sietrem.fr** ou par téléphone au 01 60 43 51 96 (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

➤ **Pour les immeubles de plus de 6 logements :** la demande d'évacuation de vos objets encombrants doit être effectuée par le gardien ou le référent désigné par les bailleurs, syndicats ou gestionnaires de copropriétés. Celui-ci centralise les demandes des habitants de l'immeuble dont il a la charge avant de prendre un rendez-vous à l'échelle de la résidence.

Plus d'infos : sietrem.fr

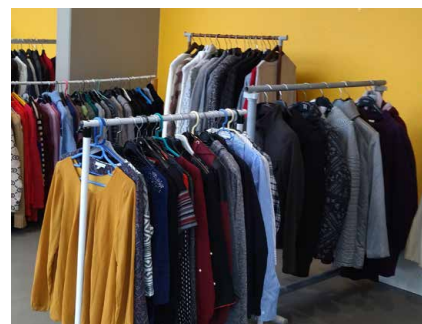


LA NOUVELLE ORGANISATION SE SUBSTITUE À L'ANCIEN MODE DE COLLECTE À DATE FIXE.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Demandez le programme !

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est l'occasion d'essayer les bonnes pratiques permettant de réduire la quantité de déchets. L'édition 2024, aura pour thème principal l'alimentation durable : mangez mieux, gaspillez moins !



Samedi 16 novembre, de 10h à 18h

› **Maison de la Nature**
3, allée du château d'eau
77164 Ferrières-en-Brie

Animations gratuites, ouvertes à tous

Réduc'ta poubelle - 3^e édition

- Préparation de bocaux lactofermentés et de boissons fermentées.
 - Fabrication de fromages frais et de jus de pomme, stand de produits locaux.
 - Construction d'une marmite norvégienne permettant de cuire des aliments avec peu d'énergie.
- Une gratifieria d'ustensiles de cuisine et un café réparation seront également proposés aux participants.

Samedi 23 novembre, de 10h à 18h

› **Siège social du SIETREM - ZAE La Courtilière**
3, rue du Grand Pommeraye
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

Animations gratuites, ouvertes à tous

Journée de la prévention des déchets

Créez vos propres smoothies à partir d'ingrédients anti-gaspi, participez à une animation culinaire, fabriquez votre farine et votre pain, bénéficiez de conseils pour un jardin au naturel et d'une initiation au compostage avec distribution de compost. Une gratifieria d'articles de cuisine vous permettra de profiter gratuitement d'ustensiles de seconde main.

Attention : certains ateliers seront disponibles sur inscriptions.

Du 16 au 23 novembre, de 10h à 19h

› **MJC Camille Claudel - 21, rue de la mairie - 77185 Lognes**

Animations gratuites, ouvertes à tous

Animation « L'an vert du lien »

Dons et retouches de vêtements, café des bricoleurs, fabrication d'objets en carton...

Le programme complet et détaillé est à consulter sur sietrem.fr



Connaissez-vous Nouvel'R, la recyclerie de Torcy ?

Mme D., habitante de Torcy, a créé une ressourcerie en ligne à l'automne 2023. Ce type d'initiative permet de favoriser le réemploi et d'éviter la production de déchets. Pour en savoir plus, la rédaction du Tri'mestriel est allée à la rencontre de celle qui a fondé cette structure.

➤ La rédaction : Comment fonctionne votre ressourcerie ?

➤ **Mme D :** « La ressourcerie de Torcy fonctionne exclusivement en ligne. Les potentiels clients peuvent consulter la boutique directement sur leur smartphone, réserver leurs produits et se présenter pendant les horaires d'ouverture pour payer et récupérer les articles sélectionnés.

Les dons d'objets propres et en bon état sont les bienvenus, sous conditions précisées sur le site ».

➤ Comment cette aventure a-t-elle commencé ?

« J'ai découvert des applications de dons et le Groupe Facebook « les Torcynettes du don » pendant le Covid. J'ai ensuite récupéré des objets dans des tas de dépôts sauvages ou dans les encombrants pour essayer de leur redonner une seconde vie. Pour en faire profiter le plus de personnes, j'ai ouvert ma structure sous forme associative car aucune ressourcerie n'existe près de chez moi* ».

➤ Quelle est la particularité de votre association ?

« Les biens à vendre sont tous visibles sur le site internet. C'est pratique et cela évite aux gens de se déplacer, parfois pour rien, lorsqu'ils recherchent quelque chose de précis. Nous mettons également à disposition des outils de bricolage à la location comme une décolleuse à papier peint ou un nettoyeur haute pression moyennant quelques euros. Cela évite d'acheter et de stocker des objets qui ne servent que très ponctuellement. Je propose aussi de créer du neuf avec du vieux ! Pour cela, je récupère des objets comme un vieux landau, une baignoire... que je propose aux clients à bas prix en leur indiquant que des travaux sont à prévoir pour les remettre en état ou leur donner une autre destination. Le fait de restaurer un objet permet une satisfaction personnelle aux gens qui peuvent créer une pièce unique, renouveler leur mobilier ou décoration à moindre coût tout en faisant une bonne action pour l'environnement. De plus, des lots de vêtements à 50 centimes pièce peuvent également être réservés. Le but est vraiment de leur donner une seconde vie et non pas de faire du profit ».

➤ Quels sont vos projets pour le futur ?

« En plus de la recyclerie, j'aimerais travailler sur une consommation plus responsable, en créant notamment un fablab et un repair café, mais il me faudrait plus de main d'œuvre ! D'ailleurs si des bénévoles souhaitent me rejoindre, je les accueille avec plaisir ! »

* NDLR : Le SIETREM recherche depuis plusieurs années un terrain pour construire une recyclerie centrale qui assurerait la coordination du réseau des structures de réemploi locales.



+ D'INFOS

Mail : info@nouvellrtorcy.fr / Site internet : nouvellrtorcy.fr.
Retrouvez également l'association sur Facebook et Instagram @Nouvel'R

**DU 16 AU 24
NOVEMBRE
2024**



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

**MANGEZ
MIEUX,
GASPILLEZ
MOINS !**

Programme
des
animations :
sietrem.fr

